

Candidature en cursus spécifique

Deux étapes à respecter

L'académie de Paris propose de nombreuses formations à recrutement particulier :

Des sections internationales, orientales et binationales, des parcours artistiques (musique / danse / théâtre*) et sportifs d'excellence, les séries technologiques S2TMD*, STD2A* et STHR*, le dispositif EHP, ainsi que les lycées Louis le Grand et Henri IV pour les élèves non-domiciliés et/ou non-scolarisés en 3^e à Paris.

Étape 1 :

Déposer en ligne sur DAFNE un dossier de candidature en cursus spécifique

L'ensemble de la procédure se déroule sur votre espace personnel. Si vous n'en avez pas, il vous sera demandé d'en créer un pour compléter votre première demande.

Les étapes à respecter :

- 1 > Je renseigne mes informations
- 2 > Je choisis mes cursus
- 3 > Je saisis les formations et les établissements souhaités **jusqu'à 10 voeux**
- 4 > Je classe mes voeux par ordre de préférence
- 5 > Je dépose les pièces demandées pour compléter ma demande
- 6 > Je réponds aux questions
- 7 > Je vérifie, finalise, transmets ma demande et reçois un récapitulatif

Une fois ma demande transmise, je reçois automatiquement par courriel un accusé de réception.

Calendrier :

- Ouverture : **12 janvier 2026**
- Fermeture pour les candidatures en sections internationales, orientales, et la section sportive Hip-Hop du lycée Turgot : **10 mars 2026**
- Fermeture pour les candidatures au collège Rognoni, la section sportive Hip-Hop du lycée Turgot, les CHAT*, CHAM*, CHAD*, double cursus au collège, et les affectations à Louis-Le-Grand et Henri-IV pour l'entrée en **seconde : 3 avril 2026**
- Fermeture pour les candidatures CHASE*, double cursus au lycée, STD2A*, STHR* en seconde, S2TMD*, la section sportive Handball du lycée C. Bernard, le dispositif EHP et les affectations à Louis-Le-Grand et Henri-IV pour l'entrée en **première et terminale : 28 avril 2026**

Étape 2 : Saisir ma demande sur AFFELNET

- 1 > Pour l'entrée en 6^e, je formule une demande de dérogation
- 2 > Pour l'entrée en 2^{de}, je saisie mes voeux en tête de liste dans le téléservice.

- Campagne de dérogation (AFFELNET 6^e) : **du 16 mars au 10 avril 2026**
- Saisie des voeux (AFFELNET 2^{de}) : **du 4 mai au 26 mai 2026**



Retrouvez toutes les informations relatives au dépôt d'un dossier de candidature en cursus spécifique sur la [page dédiée](#).



● Parution des résultats : **15 juin 2026** (collège) et **30 juin 2026** (lycée)

<http://www.ac-paris.fr/parents-eleves> (formulaire de contact Parents, contactez-nous)

* CHASE = Classes à horaires aménagés sportifs d'excellence ; CHAM = Classes à horaires aménagés musique ; CHAD = Classes à horaires aménagés danse ; CHAT = Classes à horaires aménagés théâtre ; S2TMD = sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse ; STD2A = sciences et technologies du design et des arts appliqués ; STHR = sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration)